



JAMG - PHOTOS SOVEREIGN CARBON AGENCY

DJIBOUTI

LANCE « L'INITIATIVE CARBONE SOUVERAINE »

Confronté à des mécanismes internationaux de compensation, trop lents et complexes pour répondre aux besoins urgents des pays les plus exposés au changement climatique qui frappe durement le continent africain, le Président de la République de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh, a pris une décision audacieuse : lancer l'Initiative Carbone Souveraine. Ce dispositif simple, fondé sur le principe du « pollueur-payeur », incarne une réponse pragmatique et souveraine pour accélérer la transition écologique et énergétique de Djibouti tout en affirmant son indépendance face aux défis climatiques. Un modèle de développement durable pour le pays et pour le continent.

L'Initiative impose une Contribution Carbone aux émetteurs internationaux de gaz à effet de serre des secteurs maritime et aérien, ainsi qu'aux forces armées et organisations institutionnelles étrangères internationales implantées à Djibouti.

Calquée sur le modèle européen, 50 % de l'empreinte carbone de chaque mouvement de navire ou d'avion à destination ou au départ de Djibouti est comptabilisé à Djibouti (les 50 % restants étant attribués au pays de destination ou d'origine), et est soumis à une obligation de contribution de 17 USD par tonne de CO₂e (environ 75 USD/tCO₂e en Europe).





Le changement climatique n'est pas une prévision théorique à long terme qu'il faudra anticiper, mais est déjà une réalité palpable dont souffrent nos populations quotidiennement.
S.E.M. Le Président de la République Ismail Omar Guelleh

Contrairement à une taxe, cette Contribution épargne les populations locales et réoriente vers Djibouti l'effort environnemental de ces acteurs internationaux déjà engagés dans des objectifs de décarbonation, plutôt que vers les marchés carbone internationaux.

La Fondation Africa Sovereign Carbon Registry : garante de la transparence, de l'indépendance et de la conformité des Registres Nationaux

La Fondation *Africa Sovereign Carbon Registry*, qui accueille en son sein le Registre Carbone Souverain de Djibouti, garantit le respect des standards internationaux de gouvernance et de comptabilité carbone, notamment ceux établis par l'Organisation Maritime Internationale (IMO) et par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (ICAO). Ce registre vérifié par la société d'audit internationale Bureau Veritas, permet d'enregistrer chaque mouvement de navire ou d'avion et de calculer automatiquement leurs empreintes carbone, puis de suivre les paiements des Contributions Carbone.

L'Agence Carbone Souveraine (Sovereign Carbon Agency) : « Une Agence Carbone qui associe l'expertise opérationnelle du secteur privé à la vision gouvernementale »

Bras opérationnel au service de l'action gouvernementale, la Sovereign Carbon Agency (SCA) est une agence placée sous l'autorité de la Présidence, qui collecte les Contributions Carbone, sélectionne, finance, et

assure le suivi de projets environnementaux ou à impacts répondant aux Objectifs de Développement Durable et aux priorités stratégiques des ministères.

Depuis juillet 2023, avec les premières contributions collectées, une quarantaine de projets ont été financés. Parmi ces initiatives, la préservation des mangroves de Djibouti constitue un exemple marquant d'action de long terme mêlant innovation financière et action communautaire. Grâce à une formation complète et le soutien de partenaires experts, les communautés locales ont mené les premières opérations de restauration et de replantation de palétuviers tandis que des éco-gardes assurent la protection à long terme de ces écosystèmes fragiles.

Par ailleurs, sous l'impulsion ministérielle, l'agence contribue au renforcement des infrastructures sociales en zone rurale aux côtés des autorités locales. Dans cette optique, la modernisation de la maternité d'As-Eyla, qui accueille plus de six cents naissances par an, a permis l'installation d'équipements médicaux modernes et l'électrification solaire du bâtiment. En parallèle, un vaste programme d'électrification des établissements scolaires porté par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle est en cours dans les régions rurales du pays.



organisations ou cabinets d'experts internationaux et travaillent à la mise en place de taxes carbone. Trop souvent des 'usines à gaz' complexes nécessitant des années avant d'être opérationnelles, mais surtout qui, *in fine*, imposeront aux populations et économies locales d'assumer le coût financier d'un changement climatique qu'elles subissent déjà au quotidien sans en être responsables. Contrairement à une nouvelle taxe, ce mécanisme de Contribution Carbone impose à des acteurs internationaux d'industries particulièrement polluantes déjà engagées dans une feuille de route

Entretien avec Abdi Ibrahim Absieh,

Président de la Fondation du Registre Carbone Souverain Africain.

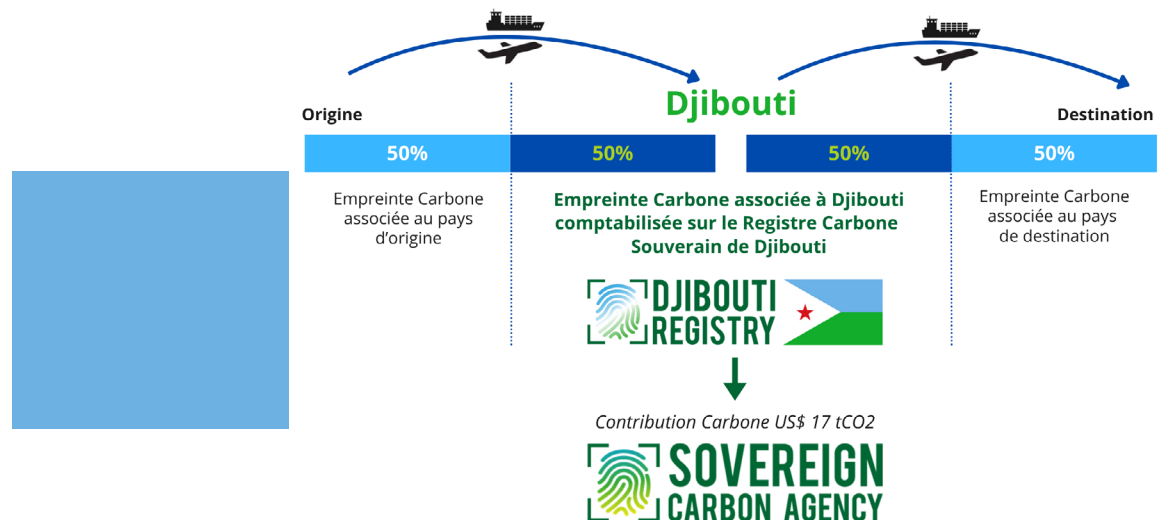
Après avoir été président du Conseil Constitutionnel de Djibouti pendant 8 ans, ambassadeur de Djibouti à Moscou, tout en étant également ambassadeur non-résident pour la Finlande, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine et le Kazakhstan, ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur pendant 12 ans, et directeur général des Travaux Publics de Djibouti, qu'est-ce qui vous a motivé à fonder la Fondation du Registre Carbone Souverain Africain ?

A.I. ABSIEH : Le point commun de ces responsabilités que j'ai eu l'honneur d'assumer est de contribuer à établir un cadre de développement robuste et durable pour mon pays et les générations futures. Aujourd'hui, l'urgence climatique impose de nouveaux défis. Des mécanismes innovants de financement de la transition énergétique et environnementale existent, mais leur

mise en œuvre et leur pérennité impliquent encore une fois le respect de principes de gouvernance et d'intégrité. Avec les autres membres fondateurs de la Fondation (Ahmed Arita Ali, ancien ambassadeur de Djibouti au Japon et Mohamed Abdillahi Wais, secrétaire général de la Présidence de la République de Djibouti), nous avons à cœur d'assurer la pleine transparence et conformité des initiatives carbone souveraines avec ces valeurs et principes fondamentaux.

L'Initiative Carbone développée à Djibouti impose une contribution aux opérateurs maritimes et aériens. Est-ce une nouvelle taxe ? Cela ne risque-t-il pas d'impacter l'attractivité et le développement économique du pays ?

A.I. ABSIEH : De nombreux pays sur le continent sont conseillés par des



Les projets sociaux complètent ces réalisations environnementales. A cette fin, sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la SCA apporte son appui à l'Agence Nationale des Personnes Handicapées et au Centre de Formation Professionnel du Ministère de l'Education Nationale, pour leur production de sacs réutilisables, alliant ainsi insertion professionnelle et lutte contre la pollution plastique.

Au Lac Abbé, site situé dans une zone reculée, le forage d'un puit et l'installation d'une unité de dessalement solaire fourniront bientôt de l'eau potable à des centaines de famille, mettant un terme aux longues corvées

d'eau qui incombent principalement aux femmes et aux enfants. Au-delà de l'accès à l'eau, l'émergence du dessalement solaire illustre les perspectives prometteuses de Djibouti vers l'exploitation de ses ressources stratégiques, alors que le pays explore déjà son potentiel en géothermie, en hydrogène et en lithium.

Une solution 'clé-en-main' pour le continent

Alors que le continent cherche à concilier développement économique et lutte contre le changement climatique, le modèle djiboutien suscite un intérêt croissant. Plusieurs États africains voient dans cette approche →

Net Zero (conformément aux objectifs des Accords de Paris) de rediriger leur effort environnemental dans le pays où ont lieu leurs opérations, et donc leurs émissions carbone. Ces entreprises maritimes et aériennes internationales et les organisations qui les représentent (Organisation Maritime Internationale : OMI, et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale : OACI) ont défini des normes de comptabilité, des objectifs et obligations de réduction d'émissions et de compensation carbone sur les marchés internationaux. Aujourd'hui il leur est simplement demandé de contribuer dans le pays où elles opèrent, et non plus sur les marchés internationaux, selon ces règles qu'elles ont-elles même établies. Par ailleurs, l'Initiative Carbone Souveraine de Djibouti a été opérationnelle très rapidement. Les premières Contributions ont été collectées 3 mois seulement après la publication du décret présidentiel, et les premiers projets à impact furent financés le mois suivant.

Vous insistez beaucoup sur l'aspect Souverain des Initiatives Carbone, en quoi est-ce novateur et important ?

A.I. ABSIEH : La conformité aux standards

internationaux et la souveraineté sont deux principes complémentaires et essentiels à l'intégrité des Initiatives Carbone. La Fondation du Registre Souverain Carbone Africain assure la conformité des mécanismes de Contribution Carbone aux règles internationales de gouvernance et de comptabilité carbone, ainsi que leur vérification par des sociétés d'audit et de certification indépendantes. Mais les États restent bien souverains dans la définition de leur stratégie environnementale et du développement de leurs programmes. L'Union Européenne a établi son marché carbone de conformité (EU ETS) il y a 20 ans déjà, qui impose à chaque navire arrivant ou quittant son territoire de payer un « droit à polluer » couvrant 50% de l'empreinte carbone du voyage de ces navires (et 100% pour les voyages intra européens). L'Afrique est aussi légitime que l'Europe à imposer que les 50% restants soit payés sur le continent, dans le pays où opèrent ces acteurs. Dans la lutte contre le changement climatique, l'Afrique a trop longtemps dépendu de mécanismes de donations, plus ou moins conditionnées, niant la pleine souveraineté de nos nations. Si l'objectif des Initiatives Carbone est

bien que les Contributions Carbones soient allouées à des programmes à impact, environnementaux ou de transition énergétique, chaque pays, chaque gouvernement reste libre de définir les axes stratégiques et priorités de son Initiative en désignant une entité nationale responsable de la sélection des programmes à financer.

La Fondation du Registre Souverain Carbone Africain, vise à promouvoir l'initiative de Djibouti sur le continent, pouvez-vous nous en dire plus ?

A.I. ABSIEH : L'action climatique est un défi que nous devons aborder collectivement. Le Président de la République, Ismail Omar Guelleh, a lancé l'Initiative Carbone de Djibouti avec la vision de partager ce modèle au continent. C'est une initiative africaine pour l'Afrique. Elle est certes alignée avec les standards internationaux de gouvernance et de comptabilité carbone et promeut une harmonisation des initiatives carbone nationales, mais elle vise aussi à affirmer la souveraineté des nations sur ces enjeux de lutte contre le changement climatique qui affecte en premier lieu nos populations les plus vulnérables.



La SCA a soutenu l'aéroport de Djibouti dans sa transition écologique, menant à la certification Airport Carbon Accreditation, avec l'intégration de véhicules électriques.



→ souveraine une réponse novatrice aux défis environnementaux et sociaux de leurs territoires. Djibouti pourrait bien avoir ouvert la voie à une nouvelle forme de gouvernance climatique en Afrique.

À l'image de Bruxelles pour le marché carbone européen, Djibouti propose un modèle pour le continent, alliant respect des souverainetés nationales et stricte conformité aux normes internationales de comptabilité carbone et de gouvernance.

Créée dans ce but, la Fondation du Registre Souverain Carbone Africain (Africa Sovereign Carbon Registry Foundation) offre une solution clé en main aux gouvernements africains désireux de lancer leur propre initiative souveraine et leur registre carbone national au sein du Africa Sovereign Carbon Registry.

Un Conseil de Gouvernance regroupant des organisations internationales, la Bank of Africa, la Banque Centrale de Djibouti, ainsi qu'un Comité d'Audit et de Conformité réunissant les sociétés de vérification et de certification Bureau Veritas, Forvis Mazars, et Carbon Offset Certification, assure l'intégrité des registres nationaux et des initiatives carbone nationales.

« Une initiative africaine pour l'Afrique »

Initiative Carbone du Gabon, premier pays à suivre l'exemple djiboutien :

En janvier 2025, la République Gabonaise a été le premier pays à rejoindre le Africa Sovereign Carbon Registry en lançant son Initiative Carbone Souveraine. Sur le modèle djiboutien, le Gabon a instauré par décret, un mécanisme de contribution carbone pour les secteurs maritime et aérien et a développé son Registre Carbone Souverain au sein du Africa Sovereign Carbon Registry.

S'inscrivant dans son ambition de rester neutre en carbone d'ici 2050, le Gabon réaffirme son leadership en matière de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Lors de la COP 26 de Glasgow, le Président Gabonais Clotaire Oligui Nguema lançait cet appel qui résonne encore aujourd'hui : « Nous survivrons ensemble, ou nous périrons tous ! Réveillons-nous donc du sommeil des égoïsmes ! »

Cette dynamique, portée par Djibouti et le Gabon, reflète une vision ambitieuse pour le continent : établir le leadership de l'Afrique dans la transition climatique mondiale tout en affirmant les priorités et spécificités locales ainsi que le principe de souveraineté des nations. Site www.asc-registry.org / contact : fondation@asc-registry.org

SOVEREIGN CARBON AGENCY (SCA)

Zone Industrielle Sud, Lot 188 (ex-colas)
B.P. 2369 – Djibouti – République de Djibouti

Tél : +253 21 35 03 13

www.sovereign-carbon-agency.com
info@sovereign-carbon-agency.com

PROGRAMME DE RESTAURATION DES MANGROVES DE DJIBOUTI

Restauration:
1.800 hectares

Sequestration carbone:
> 2M tCO2

**Autorisé pour NDC
Corresponding Adjusment
(Art6)**

